



Madame, Monsieur,

Le 25 Mai 2021

En lien avec les mesures progressives de déconfinement national et de l'évolution des recommandations, les établissements du Secteur Médico-social du CHD Vendée vont faire évoluer leurs mesures de prévention du COVID19.

Compte tenu du niveau atteint par la vaccination chez les résidents et les professionnels, du développement de la vaccination également chez les visiteurs et de l'évolution favorable de l'épidémie sur le territoire :

A compter du 1er juin, les visites seront accessibles en chambre sans rendez-vous préalable.

Organisation des visites :

- Les résidences « Pierre Martin », « Saint Michel », « La roseraie », Ouverture :
 - **10h30 à 20h du lundi au dimanche**
- Le foyer du « Bois Mocqua » : **10h30 à 20h du lundi au dimanche**
- La résidence « L'Olivier » : **11h30-20h du lundi au dimanche**

- les visites resteront limitées à **2 personnes** en même temps, mais sans limitation de durée.
- les visites des enfants de plus de 6 ans (port de masques) seront autorisées (si le port du masque n'est pas possible les rencontres peuvent se faire en extérieur) : il revient aux parents de s'assurer du bon respect des gestes barrières et en particulier du port du masque.
- l'accueil se fera par l'entrée principale (sans présence d'agent d'accueil dédié)
- un registre de visite reste obligatoire et sera maintenu, merci de bien le renseigner.
- les espaces collectifs (salon, points boissons, ...) resteront fermés aux visiteurs.

Organisation des sorties en famille :

Il est précisé que les sorties des résidents en famille sont déjà possibles, quelques soient les motifs, sous réserve d'en faire la demande auprès du service.

L'établissement souhaite maintenir ce fonctionnement qui permet d'évaluer au retour de la sortie si des mesures de surveillance particulières sont à mettre en place pour le résident concerné (ex : réalisation d'un test PCR, ...).

Du fait de ces aménagements, les mesures barrières (port du masque chirurgical à tout moment, désinfection des mains,...) restent entièrement applicables et doivent être respectées lors de vos visites/sorties.

En cas de cas positifs l'établissement pourra être amené à revoir ses mesures afin d'éviter le développement d'un cluster (même chez les personnes vaccinées).

Il est donc important d'éviter toute visite en cas de suspicion de COVID et de nous informer si un visiteur est testé positif.

De nouvelles évolutions de ces mesures seront arrêtées fin juin selon l'évolution de la situation sanitaire et pour toute la période estivale.

Soyez assurés Madame, Monsieur de l'attention que nous vous portons ainsi qu'à vos proches

Samuel BERTHOU
Directeur référent du secteur médico-social
CHD Vendée

Erick Bourdon
Directeur de site
CHD VENDEE site de Luçon